



Budget Participatif du quartier de Scheut

Des moyens dans le quartier, gérés par et pour les habitants! Savoir que, comme citoyen(s), on a aussi des choses à dire dans la manière d'utiliser les ressources publiques et qu'on est capable d'agir pour améliorer son environnement. Le Budget Participatif n'est pas un projet où tout est prédéfini par d'autres. C'est une démarche où on décide ensemble les règles : que veut-on soutenir en priorité ? qui prend les décisions ? quelles sont les étapes à suivre ? comment donner la priorité aux personnes les moins habituées à penser et monter des projets ?

...

Retrouvez les
projets
soutenus
durant les 4
années du
budget
participatif!

" Le Budget Participatif de Scheut "
" Het Participatief Budget van Scheut "



Cliquez sur
l'image pour
télécharger la
brochure

Documents
utiles



Améliorer le quartier à l'initiative des citoyens

Dans un contrat de quartier durable, des sommes importantes sont investies pour la rénovation du quartier. Plusieurs habitants assistent – parfois sans tout comprendre – aux décisions qui se prennent pour de nouvelles infrastructures, des aménagements, des logements... Pourtant, il y a aussi de nombreuses idées dans la tête ou l'imaginaire des citoyens... et qui peuvent également améliorer le quartier. A Scheut, des habitants de différentes générations, souvent peu habitués à manier chiffres et projets, se sont réunis. Chacun à leur façon, ils ont affirmé leur volonté commune d'être davantage impliqués dans les choix, budgétaires et politiques, qui définissent le futur du quartier, et aussi de créer des lieux et opportunités de rencontres, de donner une nouvelle dynamique à leur quartier, de faire évoluer les regards des uns et des autres, des uns sur les autres...

Ensemble, ils font le pari que l'action collective et citoyenne est porteuse de changement.

Se donner des moyens pour les mettre en œuvre

Disposer des fonds constitue une première étape, encore faut-il savoir comment les utiliser. Se fixer un montant maximum par projet, définir des critères qui favorisent les rencontres au sein du

Règlement et formulaire 2015

BUDGET PARTICIPATIF 2014

de la Maison de quartier « Scheut »

REGLEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF

Le Budget Participatif de la Maison de Quartier « Scheut » vise à encourager des initiatives pour améliorer le vie de quartier, en engageant le financement de projets initiés et portés par des habitants et des associations. Ce fonds dispose d'un enveloppe de 15.000€, répartie en deux parties à savoir un total de 10.000€. Les projets peuvent être aussi variés que l'organisation d'une fête de quartier, d'un festival ou encore de travaux collectifs entre voisins, l'installation de petits aménagements, l'achat de matériel pour une école de dessin, etc.

Ce document expose les modalités de sélection d'idées que des habitants ont pour améliorer le vie dans leur quartier mais qu'ils n'ont pu réaliser, faute de soutien ou de budget. Le Budget Participatif est ouvert à tous, et offre particulièrement à ceux qui ne le sont pas l'opportunité de s'impliquer dans le dynamisme du quartier. Il fait le pari que l'action collective et citoyenne est porteuse de changement.

Qui peut introduire une proposition ?	Qui introduit une proposition ?
Tout habitant du périmètre de compétence (à savoir le quartier de Scheut) ou tout habitant du quartier de Scheut ou à Willebroek, ainsi que des ASBL, ASJP, associations ou groupements qui bénéficient aux habitants de Scheut (même dans le cas contraire de la présence du quartier de Scheut) ou de la commune de Scheut à tout les habitants ou encore, une personne est invitée à les collecter pour eux-mêmes.	Le conseil financier de maximum 200€ en argent et versé à chaque projet sélectionné. Cette somme est destinée à couvrir les frais de fonctionnement et de matériel liés à la mise en œuvre du projet. Le montant accordé doit être utilisé dans les 12 mois qui suivent la date de sélection. Toute dépense doit être justifiée par une facture ou un ticket de caisse valide.
Des restrictions au regard	La cible centrale de l'investissement
Tout candidat qui ne correspond pas au profil mentionné à l'article 1er du règlement de la Maison de Quartier de Scheut et leur successeur ou représentant est éligible au projet, définir les besoins, réaliser un budget, proposer la matérialisation du projet, etc.	Le conseil financier de maximum 200€ est destiné à tous les habitants du quartier et autres. Ce ne sont pas des fonds destinés à être utilisés pour des travaux ou des investissements dans le quartier de Scheut.
Quand introduire une proposition ?	
Cinq appels à projets sont organisés. Les propositions peuvent être déposées les 1 ^{er} de Mars, Juin, Septembre et Novembre. Ils sont présentés à l'assemblée de sélection dans les 2 semaines qui suivent.	<ul style="list-style-type: none"> Exclure les projets relatifs à la Maison de Quartier de Scheut Ne pas introduire de propositions de projets qui ne sont pas liés à la vie de quartier de Scheut Ne pas introduire de propositions de projets qui ne sont pas liés à la vie de quartier de Scheut Ne pas introduire de propositions de projets qui ne sont pas liés à la vie de quartier de Scheut
Comment introduire une proposition ?	
À l'aide de formulaires disponibles à la Maison de quartier de Scheut ou chez Perlella, ils sont également téléchargeables sur le site web de Perlella (voir adresse page).	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la visibilité interne par le biais de l'annonce de la sélection de projets Faire connaître le Budget Participatif à d'autres personnes.

BUDGET PARTICIPATIF 2014
de la Maison de quartier « Scheut »

Proposition de projet

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / ville : _____

Tel : _____

E-mail : _____

Autres coordonnées : _____

NOM des autres porteurs : _____

Titre du projet : _____

Objectifs et justification du projet : _____

Budget : _____

Autres informations : _____

Signature : _____

Date : _____

Reglement en formulier 2015

PARTICIPATIEF BUDGET 2014

van het Buurthuis Scheut

REGLEMENT VAN HET PARTICIPATIEF BUDGET

Het Participatief Budget van het Buurthuis « Scheut » is bedoeld om initiatieven te ondersteunen van bewoners en verenigingen om het wijkgebied te verbeteren. Het fonds beschikt over een budget van 15.000€. Dit bedrag wordt verdeeld over twee periodes van respectievelijk 10.000€ en 5.000€. De projecten die in aanmerking komen zijn heel divers en gericht op het verbeteren van het wijkgebied, een festival of een feestje organiseren, de installatie van kleine aanlegwerkzaamheden, het aankopen van materiaal voor huishoudelijke zaken, etc.

Dit document beschrijft de voorwaarden van de uitwerking van ideeën en projecten die worden ingediend voor het Participatief Budget. Het is bedoeld voor iedereen die wil meedelen aan de verbetering van het wijkgebied, maar die er niet bekend uitkomen door gebrek aan kennis of ervaring met het Participatief Budget. Het is bedoeld voor iedereen die wil meedelen aan de verbetering van het wijkgebied, maar die er niet bekend uitkomen door gebrek aan kennis of ervaring met het Participatief Budget.

Wie kan een voorstel indienen?	Wie kan een voorstel indienen?
Elke bewoner of groep personen die woon- of werkdagen in het wijkgebied van Scheut of Willebroek woont, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.	Elke bewoner of groep personen die woon- of werkdagen in het wijkgebied van Scheut of Willebroek woont, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.
Wat kan een voorstel inhouden?	Wat kan een voorstel inhouden?
Elke groep die een project wil uitvoeren, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.	Elke groep die een project wil uitvoeren, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.
Wat kan een voorstel inhouden?	Wat kan een voorstel inhouden?
Elke groep die een project wil uitvoeren, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.	Elke groep die een project wil uitvoeren, kan een voorstel indienen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen. Het is ook mogelijk om een voorstel in te dienen van de bewoners van de wijk Scheut die in de buurt van de grenzen van het Participatief Budget wonen.

quartier et encouragent l'initiative des personnes qui ont le moins l'habitude ou la possibilité de participer, encourager l'émergence d'idées et de projets et générer des synergies entre initiatives...

Tout cela a été discuté dans des ateliers, puis décidé lors d'assemblées régulières où l'on analyse l'avancement de la démarche, réviser les règles, choisir le mode de décision.

Avec pour fil rouge, la décision collective

La démarche est entièrement construite avec les habitants, comités et associations du quartier qui, à partir d'exemples et de récits d'expériences d'ailleurs, ont élaboré l'ensemble du règlement du Budget Participatif.

Qu'il s'agisse du choix des règles ou de la sélection des projets, la décision est au cœur de tous les débats : qui va décider en dernier recours ? ai-je le droit de dire quelque chose sur les propositions amenées par d'autres ? et pourquoi ne laisserais-je pas mon projet pour plus tard et ainsi permettre à d'autres initiatives plus importantes d'être davantage financées ? va-t-on privilégier la décision d'un jury ou la construction collective d'une décision partagée entre les citoyens ?

Au fur et à mesure de la démarche, ce sont les enjeux de la gestion collective d'un budget qui obligent à repenser nos modes de fonctionner en société et d'inventer des alternatives encourageant la vie collective, les renforcements intergénérationnels et interculturels, le croisement des regards et des différences.



Le Budget Participatif entre dans la Maison de Quartier de Scheut!

Initialement, le contrat de quartier durable de Scheut prévoyait, pour le Budget Participatif, une enveloppe totale de 60.000 euros, répartie sur 4 ans. Soit 15.000 euros qui sont disponibles pour financer des projets proposés et portés par des habitants.

Depuis 2014, le Budget Participatif fait partie intégrante de la Maison de Quartier de Scheut et dispose à



présent de 30.000 euros par an. Cette structure communale a décidé que son budget "activités" doit être discuté et décidé avec les acteurs du quartier. Désormais, que l'on soit citoyen, comité de quartier, association ou travailleur de la Maison de Quartier, tout le monde peut proposer un projet qui passera par l'assemblée de sélection.

Exemples de projets financés

- Un parcours pour guider les habitants vers les parcs et la Maison de Quartier
- Une journée d'activité sportive et d'échange entre jeunes et policiers
- Un tournoi de mini foot inter-quartier et intergénérationnel
- L'imprimerie éphémère, un festival artistique et créatif dans une ancienne imprimerie du quartier
- Une fête de fin de Ramadan qui rassemble tous les habitants, peu importe leur religion
- Une « Auberge du monde » dans la rue
- Une initiation hip-hop pour jeunes filles et garçons
- Un cours de yoga pour petits
- Une semaine d'ateliers créatifs animés par des personnes dites « différentes » dans deux écoles primaires

Le budget participatif est une démarche animée par Periferia, dans le cadre du contrat de Quartier Durable « Scheut » financé par la région de Bruxelles-Capitale, avec la participation de la commune d'Anderlecht.

